|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **MISSION ASSURANCES****🡺** mission-assurances@aitf.fr |  |

**Formulaire AITF de demande de Protection Juridique**

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET DE DECLARATION**

**POUR OUVERTURE D’UN DOSSIER DE PROTECTION JURIDIQUE**

Merci de compléter les insertions en bleu

**Etat civil adhérent**: Cliquez et mentionnez vos NOM Prénom et date de naissance

**Renseignements professionnels :**

* Statut : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Grade : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

* Fonction : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Emploi fonctionnel **:** [ ]  **oui /** [ ]  **non** *(cliquez sur la case correspondante)*
* Employeur : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Date d’entrée dans la collectivité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

**Renseignements personnels :**

* N° adhérent AITF : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Date initiale d’adhésion ou de réadhésion AITF :  Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
* Dates des paiements des cotisations (les trois années précédant le litige objet de la demande d’ouverture d’un dossier de protection juridique) Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Adresse personnelle : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Mail personnel : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* N° téléphone ou l’adhérent peut être joint : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Motivation de la demande** *(note synthétique)* **:**

* Date de la demande : Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.
* Objet de la demande / Motif du litige : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Eléments contextuels *(max quelques lignes)* : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.
* Avez-vous contesté l’acte matérialisant le litige ? [ ]  **oui /** [ ]  **non**
* Une demande de protection fonctionnelle a-t-elle été faite auprès de l’employeur ? **:** [ ]  **oui /** [ ]  **non**
* Pièces Jointes : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Une image contenant texte, Police, logo, Graphique  Description générée automatiquement** | **MISSION ASSURANCES****Permanence assurée toute l’année** (hors semaines des RNIT et de Noël au Nouvel An)**🡺** mission-assurances@aitf.fr | **Une image contenant logo, Police, Graphique, symbole  Description générée automatiquement** |

**Information Juridique et/ou Protection Juridique**

**Comment remplir votre demande ou déclaration de litige**

**Vous complétez le formulaire dans les espaces dédiés pour vos réponses,**

* pour solliciter une INFORMATION JURIDIQUE vous devez utiliser le formulaire dédié à l’information juridique, ce formulaire complet est réservé à une demande de Protection Juridique pour litige avéré

**Pour compléter le formulaire,**

* pour certaines demandes vous cliquez sur le 🞐 que vous souhaitez validez, pour 🞐 OUI ou pour 🞐 NON,
* pour les autres demandes vous cliquez sur la zone de texte et répondez à la question, certaines réponses nécessitent de votre part de vous intéresser à votre fiche d’adhérent (N° d’adhérent, date d’adhésion ou de réadhésion après radiation), et ainsi de la mettre à jour pour vos coordonnées professionnelles et personnelles, utiliser au maximum une ligne
* pour les demandes de protection juridique les motivations de la demande sont obligatoirement datées et complétées,
	+ Objet ou motif du litige doit tenir sur une ligne maximum
	+ Eléments contextuels seront développés dans votre intérêt avec grande clarté, précisons et synthèse, une dizaine de ligne suffira, voire moins, si nécessaire rajoutez des éléments en PJ ou réservez-les aux juristes
	+ Demande de l’adhérent vous permet de mentionner ce que vous demandez à la Mission Assurances de l’AITF

**Quelques remarques et informations à connaître au moment de votre demande ou déclaration de litige**

1. *L’adhérent déclare savoir que pour bénéficier des services de la Mission Assurances il faut être adhérent à l’AITF et à jour de ses cotisations pour la protection juridique tant aux faits générateurs des litiges qu’à la date des faits déclencheurs*
2. *L’adhérent remplit sa déclaration de litige avec pour support le formulaire de demande ou de déclaration de litige et la fiche adhérent de l’AITF qu’il doit consulter en utilisant ses identifiant (login) et mot de passe AITF), « fiche adhérent AITF » qu’il mettra à jour si elle ne correspondait pas à la réalité au jour de la transmission de sa déclaration*
3. *L’adhérent déclare un motif de litige pour bénéficier la Protection Juridique, et doit compléter le formulaire*
4. *L’adhérent déclare tenir informé par écrit (mail) du suivi de son dossier, au moins un fois par an, pour les compléments, les reports et les retraits ou les conclusions du dossier juridique, tant la Mission assurances de l’AITF que le référent juridique de l’assureur*
5. *L’adhérent est informé que si le dossier devait faire l’objet de litige(s) complémentaire(s) non déclaré(s) lors de la demande initiale, il devra en faire la déclaration au juriste de SMACL Assurances en charge du suivi de son dossier avec ses références et à l’AITF pour une nouvelle ouverture de litige, et cela avant d’instruire un nouvel élément à une démarche juridique même déjà en cours ; s’il devait omettre cette démarche il s’expose au refus des prises en charge des frais engagés non reconnus dans le cadre de ces recours*
6. *L’adhérent déclare être informé que le code des assurances article L.114-1 prévoit que : « Toutes actions dérivant d'un contrat d'assurance sont prescrites par deux ans à compter de l'événement qui y donne naissance ». Cette règle impose un délai de prescription biennale. Ainsi si ce délai est atteint après survenance du litige ou si le dossier a été ouvert mais n’a fait l’objet d’aucune action/activité durant cette période biennale (2ans) les droits à protection juridique sont prescrits.*

*La Mission Assurances informe les adhérents de l’AITF qu’il faut déclarer un litige dans les 2 ans qui suivent son déclenchement, et aussi informer l’assureur avec les références de son dossier ouvert et la Mission Assurances de l’AITF régulièrement, au minimum annuellement pour conservation de ses droits et éviter le délai de prescription mettant fin aux droits de l’adhérent assuré par son adhésion à l’AITF*

1. *L’adhérent déclare être informé que si sa sollicitation relève d’un litige antérieur à l’adhésion, sa demande sera exclue des droits, car les droits des adhérents couvrent les faits générateurs et déclencheurs litigieux postérieurs à la date d’adhésion + période probatoire ; à noter qu’une réadhésion subi les mêmes délais probatoires, avec possible recherche de l’historique du litige ayant possiblement motivé la réadhésion.*
2. ***L’adhérent en renvoyant le FORMULAIRE COMPLETE (avec ses PJ) A L’ADRESSE UNIQUE :*** **mission-assurances@aitf.fr** *s’engage vis-à-vis de l’AITF sur la bonne foi de sa déclaration et la transmission du formulaire vaut signature dématérialisée*